AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-67 659952

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

Abonnement Annuel **25 F**

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boite Postale n° 20 — 31 - BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

- Bulletin n° 8I de Juin 1967 - 1967 - 14

- AVERTISSEMENTS -

/CULTURES LEGUMIERES/

- Pomme de terre : Département de l'Aveyron en particulier : Mildiou :

Les dernières pluies tombées à partir du 7 juin ont créé des conditions favorables à l'établissement des tout premiers foyers primaires de Mildiou. Les taches correspondantes devraient se remarquer à partir du 15 juin. En conséquence il y aurait intérêt à appliquer un premier traitement soigné le plus près possible de cette date.

Doryphore : Des pontes ont été déposées depuis un certain temps. Dans les cas où les premières larves atteignent la grosseur d'un grain de blé ajouter un insecticide à la bouillie utilisée contre le Mildiou.

/V I G N E/

Mildiou : Depuis le précédent bulletin d'autres foyers ont été découverts non seulement dans le Tarn mais aussi dans le nord de la Haute-Garonne, le Lot et le Tarn-et-Garonne (plaine et côteaux).

Les dernières chutes de pluie, généralement importantes ont donc provoqué des repiquages et la formation de nouveaux foyers primaires.

En conséquence il y a intérêt à surveiller les vignes de manière à bien connaître leur état sanitaire : présence ou non de taches.

De toutes manières en raison de la grande sensibilité actuelle de la vigne (voisinage de la floraison) il est prudent d'appliquer un nouveau traitement avant le 17 Juin et le plus près possible de cette date.

Black-Rot : Dans les foyers, de nouvelles taches viennent d'apparaître, parfois en assez grand nombre. D'autres vont sortir vers la fin de la semaine en cours.

Le traitement conseillé contre le Mildiou sera valable contre le Black-Rot.

/ARBRES FRUITIERS/

Carpocapse - Tavelures du pommier et du poirier : En raison des récentes chutes de pluie, parfois très abondantes, il est conseillé de renouveler l'application indiquée dans le précédent bulletin.

- INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

Teigne du poireau : Les attaques de chenilles de deuxième génération viennent de commencer. Traiter les cultures dans les jours à venir.

Cultures de Melon : Pucerons : les premiers foyers ont été observés. Surveiller les cultures et intervenir rapidement en mouillant les plantes le plus soigneusement possible. Il n'est généralement pas indispensable de traiter toute la plantation.

Cladosporiose et Oïdium : En particulier pour les cultures sous tunnel plastique, effectuer un traitement mixte avec un produit à base de Manèbe et d'un anti-Oïdium.

Fraisiers (Pucerons et acariens) : Depuis quelque temps, ces animaux prennent un assez grand développement, en particulier le puceron jaune que l'on trouve actuellement dans de nombreuses cultures. Lorsque la récolte sera totalement enlevée, intervenir aussitôt.

P. 131

/VIGNE/

Oïdium : Ce champignon se développe parfois très abondamment. Il serait utile de faire un nouveau traitement. En pleine floraison, un poudrage serait à préférer.

/ARBRES FRUITIERS/

Rouille du prunier : Effectuer une nouvelle application dans les prochains jours.

Mouche de la cerise : Pour les variétés tardives, on pourrait placer dès réception un traitement avec l'un des produits indiqués sur la note spéciale en respectant scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi.

\- - - - - - -

/ GRANDES CULTURES/

A propos des cecidomyies des céréales : Nous avons appris que certains céréaliculteurs envisageaient dès cette année d'appliquer des traitements insecticides contre ces ravageurs. Il est bon de rappeler que si le lindane s'est effectivement montré efficace contre ces insectes au cours de l'expérimentation poursuivie en 1966, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse envisager d'appliquer des traitements contre les blés autrement qu'à titre expérimental. Telles sont les conclusions du Service de la Protection des Végétaux.

Cette prudence est d'autant plus justifiée que l'on peut toujours craindre que les résidus de lindane sur les grains récoltés n'excèdent les tolérances admises par certains pays importateurs de nos céréales.

/SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE/

1°) Sur vigne :

a) Lorsqu'il reste un peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs, mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.
b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler (si l'on est encore en Juin). Plus tard, il vaut mieux s'abstenir.
c) La taille doit s'effectuer dans le noeud.
d) Bien entendu, apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation et multiplier les traitements anticryptogamiques pour obtenir un bon aoûtement et préparer la récolte suivante.

2°) Sur arbres fruitiers :

a) Sur pruniers, effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise à 1% ou un produit cuprique à raison de 250 grs de cuivre métal.
b) Sur arbres sensibles au cuivre (pommiers, poiriers, pêchers notamment) traiter avec l'un des produits conseillés contre les Tavelures.

Ces traitements (vigne et arbres fruitiers) présentent le maximum d'intérêt lorsqu'ils sont effectués dans les 20 heures qui suivent la chute.

Sur la vigne, ils permettent en particulier de prévenir le Rot-blanc (maladie de la grêle) qui évolue sur les grains déjà bien développés. Le Captane serait alors le produit à préférer.

/RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE D'UN TRAITEMENT APRES UNE FORTE PLUIE /

Lorsqu'une chute de pluie supérieure à 20 - 25 millimètres se produit, il y a lieu de considérer que les produits épandus sont à peu près complètement entraînés.

TOULOUSE, le 12 JUIN 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX